

TOP des leaders de l'industrie financière

CATÉGORIE COURTIERS DE PLEIN EXERCICE

Prénom et nom du candidat :

Nom de la personne qui
soumet le dossier :

Titre :

Numéro de téléphone :

Nom de l'entreprise ou de la
division qu'il/elle dirige :

Courriel :

Le **Top des leaders de l'industrie financière du Québec** vise à célébrer la réussite de femmes et d'hommes qui dirigent un courtier de plein exercice en valeurs mobilières ou les activités québécoises d'une filiale de ce genre de firme, et à souligner leur excellence. Les leaders nommés par le jury figureront dans le cahier rédactionnel spécial de *Finance et Investissement* de février prochain et, en cas de tenue d'un événement en présentiel, comme nous l'espérons, ils y seront invités.

Le candidat devra démontrer au jury que, sous son leadership, le courtier qu'il dirige a innové et a géré ses activités en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG). Il doit également expliquer sa vision stratégique et démontrer que la firme de courtage qu'il dirige a réalisé de bonnes performances sur le plan de la rentabilité, de la croissance des affaires et de la saine gestion. Le candidat doit enfin donner des exemples des effets de son engagement personnel au sein de la communauté et/ou de l'industrie financière.

Veuillez remplir l'annexe, y compris le tableau qui devrait être rempli de préférence sous forme de [chiffrier Excel](#).

Le jury se réserve le droit, mais sans y être contraint, d'accorder une mention spéciale aux dirigeants qui se sont particulièrement illustrés dans leurs réalisations personnelles liées :

- aux facteurs ESG ;
- à leur engagement communautaire ou au rayonnement de leur industrie.

Toute l'information soumise est confidentielle et sera utilisée par le jury du Top des leaders de l'industrie financière pour déterminer les gagnants et les finalistes de chacune des catégories ainsi que la Personnalité financière de l'année¹.

1. Un membre de l'équipe rédactionnelle siégera à titre de membre du jury. Toutefois, les informations recueillies pour l'évaluation des candidatures et celles pouvant faire l'objet de discussions dans ce processus demeurent confidentielles.

TOP des leaders de l'industrie financière

CATÉGORIE COURTIERS DE PLEIN EXERCICE

Pour être admissible, le candidat doit :

- Diriger une firme de courtage privée. Les institutions publiques ou parapubliques sont exclues ;
- Avoir une influence significative sur les décisions stratégiques de l'entreprise ou de ses activités québécoises ainsi que sur ses résultats financiers ;
- Avoir une bonne réputation et ne pas avoir été reconnu coupable d'infractions ou de faute importante qui compromettraient la perception de sa probité aux yeux du public. Des vérifications seront faites à cet effet ;
- Soumettre sa candidature au plus tard le **17 octobre 2022**, à 17 h. Celle-ci doit être envoyée à l'adresse courriel : topleaders@newcom.ca

Pour que le candidat soit dûment inscrit, le dossier doit contenir :

1. Le formulaire d'inscription ;
2. L'annexe comprenant les informations demandées.

Pour toute question, veuillez communiquer avec **Guillaume Poulin-Goyer** au **514 392-4688**.

TOP des leaders de l'industrie financière

CATÉGORIE COURTIER DE PLEIN EXERCICE

Annexe : Informations complémentaires à fournir au jury

Voici les critères d'évaluation, présentés par ordre décroissant selon leur importance, qui guideront le jury pour déterminer les finalistes de la catégorie :

1. La rentabilité et la croissance des affaires ;
2. L'innovation ;
3. La gestion des activités tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) ;
4. La saine gestion des risques ;
5. L'influence du dirigeant sur son industrie et son implication personnelle dans la société.

Pour les critères d'évaluation 1 et 4, les candidats sont invités à fournir de l'information complète afin d'aider le jury à faire son choix. Vous pouvez remplir le chiffrer en cliquant sur le [lien suivant](#). Nous le reproduisons ici :

	Cumul de 2022	Cumul de 2021	2021	2020	2019	2018	2017	2016	TCAC Cumul 2022/ Cumul 2021	TCAC 2021/2020	TCAC 3 ans (2021/2018)	TCAC 5 ans (2021/2016)
Revenu total (\$)												
Profits nets (\$)												
Nombre de conseillers avec un code de représentant												
Actif sous gestion (\$)												
Nombre de clients												

Note : TCAC veut dire Taux de croissance annuel composé = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/nombre d'années))-1. On l'appelle *Compound Annual Growth Rate* en anglais. On l'exprime en pourcentage.

Cumul de l'année signifie la période comprise entre le 1^{er} janvier et une date ultérieure de la même année, ou *Year to date* en anglais. Veuillez mentionner la date de fin de la période.

Si vous souhaitez apporter des précisions quant aux chiffres présentés, merci de le faire ici.

Si, pour des raisons quelconques, il était impossible de fournir des informations aussi précises que celles demandées, veuillez fournir d'autres indicateurs pertinents de rentabilité, de croissance des affaires et de gestion des risques/saine gestion.

TOP des leaders
de l'industrie financière**CATÉGORIE
COURTIERS DE
PLEIN EXERCICE**

Annexe : Informations complémentaires à fournir au jury (suite)

Pour les critères d'évaluation 2, 3 et 5, le candidat devra fournir un dossier qui répond aux questions suivantes :

Vision stratégique. Le candidat peut-il expliquer, en ses propres mots, quelle est sa vision stratégique ? Veuillez fournir des exemples de la façon dont celle-ci se décline concrètement pour les actionnaires, les employés, les clients et/ou les partenaires (fournisseurs, sous-traitants, sociétés ayant noué une entente commerciale, etc.).

Innovation. Comment l'entreprise a-t-elle innové dans les dernières années sous le leadership du candidat ? Pour chaque innovation, veuillez fournir un exemple chiffré de l'effet de cette innovation sur les activités de l'entreprise (croissance, rentabilité, etc.).

Si vous avez besoin de plus d'espace pour expliquer certains éléments, n'hésitez pas à ajouter un document supplémentaire.

TOP des leaders
de l'industrie financière**CATÉGORIE
COURTIERS DE
PLEIN EXERCICE**

Annexe : Informations complémentaires à fournir au jury (suite)

Facteurs ESG. Comment le candidat a-t-il assumé une gestion des affaires de l'entreprise en tenant réellement compte des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG) ? Par exemple : respect de l'environnement, respect des communautés (diversité et inclusion de minorités visibles), respect et mise en application des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, etc. Veuillez fournir des exemples chiffrés.

Saine gestion, gestion des risques. Comment l'entreprise a-t-elle fait preuve d'une saine gestion ou d'une gestion adéquate de ses risques dans les dernières années sous le leadership du candidat ? Veuillez fournir un exemple chiffré de l'effet de cette saine gestion sur les activités de l'entreprise (indicateur de saine gestion : ratio de liquidité, indice de solvabilité, autre indicateur pertinent, etc.).

TOP des leaders
de l'industrie financière**CATÉGORIE
COURTIERS DE
PLEIN EXERCICE**

Annexe : Informations complémentaires à fournir au jury (suite)

Influence et implication. Donnez des exemples d'implication sociale du candidat lui-même (engagement auprès d'un organisme caritatif, avancement d'une cause pour le bien commun, etc.) et/ou de son influence sur l'industrie financière.

Si vous avez besoin de plus d'espace pour expliquer certains éléments, n'hésitez pas à ajouter un document supplémentaire.

Rappel : la date limite pour soumettre une candidature est le **17 octobre 2022**. La soumission de candidature doit être envoyée par courriel à l'adresse : topleaders@newcom.ca. Pour toute question, veuillez communiquer avec **Guillaume Poulin-Goyer** au **514 392-4688**.

Nous vous remercions de nous aider à célébrer les leaders de l'industrie financière du Québec.